ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 9 N 9

A Versailles le 10. 7.bre 1774.

Je vous envoye Monsieur, quelques exemplaires de l'ordonnance du Roi du 17. aoust d.er qui supprime la Commission etablie par celle du 4. avril 1772. concernant les hôpitaux militaires, elle ne change rien a votre Etat puisque vous avés succedé a M. Morand qui etoit en place avant l'ord.ce du 1.er Janvier 1747. qui fait a juste titre notre Loi cherie, et dont l'execution est maintenue par celle que je vous envoye.

Serés vous bientot en Etat de donner votre avis au Ministre sur les differents Bandages dont l'examen vous a eté soumis? je crois que vous n'attendés que le retour de M.r Richard pour clorre votre procès verbal. je vous prie de me marquer ce qui en est.

J'ai l'honneur d'etre avec un parfait attachement Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Pacot

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 25 d. 138